



www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2016-11 du 22 mars 2016**

**OBJET - FONDS DE CONCOURS 2015 – VILLARD SAINT  
PANCRACE ET VAL DES PRES**

*Rapporteur : M. Olivier FONS*

Le 22 mars 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 16 mars 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Guy HERMITTE.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 29 pour la délibération n°2016-05  
30 de la délibération n°2016-06 à la délibération n°2016-13  
29 de la délibération n°2016-14 à la délibération n°2016-19  
28 de la délibération n°2016-20 à la délibération n°2016-26  
27 de la délibération n°2016-27 à la délibération n°2016-28  
26 pour la délibération n°2016-29  
27 de la délibération n°2016-30 à la délibération n°2016-33

Nombre de pouvoirs : 11 de la délibération n°2016-5 à la délibération n°2016-19  
12 de la délibération n°2016-20 à la délibération n°2016-26  
11 de la délibération n°2016-27 à la délibération n°2016-33

*M. Roger GUGLIEMETTI est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU (jusqu'à la délibération n°2016-13 inclus), M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (quitte la salle pour la délibération n°2016-29), Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ (jusqu'à la délibération n°2016-26 inclus), Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD (jusqu'à la délibération n°2016-19 inclus), M. Jean-Luc NEVEU, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, M. François BOULANGER.

**Avait donné pouvoir :** Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN  
M. Bruno DAVANTURE à Mme Claude JIMENEZ  
M. Maurice DUFOUR à M. Gérard FROMM  
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL  
M. Bruno MONIER à Mme Catherine MUHLACH  
Mme Anne-Marie PEYTHIEU à M. Jean-Luc NEVEU  
Mme Nicole MATHONNET à M. FONS Olivier  
M. Régis JOUFFREY à M. Jean-Pierre SEVREZ (jusqu'à la délibération n°2016-26 inclus)  
Mme Dominique BRACHET à M. Philippe MICHELON  
Mme Patricia ARNAUD à M. Sébastien FINE  
M. Alain FARDELLA à M. Guy HERMITTE  
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY (à partir de la délibération n°2016-20)

**Vu** la loi n°2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales,

**Vu** la circulaire NOR/LBL/B/04/10075C du 15 septembre 2004, portant mise en œuvre de la loi n°2004-809,

**Vu** les articles L 5214-16, L 5215-26 et L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du 2 octobre 2015 de la Commune de Villard Saint Pancrace,



**Vu** la délibération du 16 décembre 2015 de la Commune de Val des Prés,

**Considérant** la volonté manifestée par la Communauté de Communes du Briançonnais, de participer au financement, tant en investissement qu'en fonctionnement, d'équipements à caractère communal, mais dont la réalisation ou le fonctionnement ont un impact à l'échelle du Briançonnais,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Administration Générale et Finances en date du 15 février 2016,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 15 février 2016,

### Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Répond aux sollicitations des communes de Villard Saint Pancrace et de Val des Prés de constituer un Fonds de Concours ayant vocation à assurer la part communautaire du financement d'équipements et d'opérations ayant un impact à l'échelle du Briançonnais,
- Décide au titre du Fonds de Concours 2015, du versement à la Commune de **Villard Saint Pancrace** d'un montant à hauteur de **14 460 €** pour la participation au financement des travaux d'aménagement de la Place de la Chapelle et des travaux de mise en sécurité du site d'escalade de Rocher Gafouille, conformément aux plans de financement suivants :

Intitulé de l'opération:		Place de la Chapelle	
Cout de l'opération		36 750 €	HT
Subventions	Montant		
Département		12 000.00 €	
<b>Total Subventions</b>		<b>12 000.00 €</b>	32.66%
FCIC 2015 CCB sollicité		11 640.00 €	31.67%
Autofinancement de la Commune		13 110.00 €	35.67%

Intitulé de l'opération:		Site d'escalade	
Cout de l'opération		6 281 €	HT
Subventions	Montant		
<b>Total Subventions</b>		<b>0.00 €</b>	0.00%
FCIC 2015 CCB sollicité		3 000.00 €	47.76%
Autofinancement de la Commune		3 281.00 €	52.24%

- Décide au titre du Fonds de Concours 2015, du versement à la Commune de **Val des Prés** d'un montant à hauteur de **1 780 €** pour la participation au financement de la restauration du cadran sud du clocher de l'Eglise Saint Claude, conformément au plan de financement suivant :

Intitulé de l'opération:		Restauration Cadran Sud	
Cout de l'opération		10 020 €	HT
Subventions	Montant		
DRAC		1 173.00	
Département		3 006.00	
<b>Total Subventions</b>		<b>4 179.00 €</b>	41.71%
FCIC 2015 CCB sollicité		1 780.00 €	17.76%
Autofinancement de la Commune		4 061.00 €	40.53%



- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget « Général » 2016 de la Collectivité,
- Sollicite les communes de Villard Saint Pancrace et Val des Prés qu'il soit fait état dans tout support de présentation des opérations décrites ci-avant, de la participation financière de la Communauté de Communes du Briançonnais et de son montant.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
PC/ Le Président empêché,  
**Guy HERMITTE**

A large, stylized handwritten signature in black ink, overlapping a circular stamp identical to the one in the top right corner.

Date affichage : **31 MARS 2016**